

**DIRECTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS**  
SP. D -20 -4366-DAC

Guyancourt, le 27 mai 2020

Chère spectatrice, cher spectateur,

Depuis quelques mois, nos vies individuelles et collectives ont été bouleversées par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et les dispositifs de confinement et de distanciation physique qui ont été mis en place pour y faire face.

Si aucun secteur n'est épargné, celui du spectacle vivant est particulièrement frappé. Ainsi, comme vous le savez, La Ferme de Bel Ébat et la Batterie-Pôle Musiques restent fermées aux publics depuis le 16 mars. Les spectacles et les concerts ont tous été annulés jusqu'à la fin du mois de juin.

La ville, qui gère ces deux équipements culturels, a pris la décision que tout billet acheté pour une représentation annulée pourra être échangé contre une invitation pour le spectacle de votre choix durant la prochaine saison ou pour le même spectacle si celui-ci a fait l'objet d'un report. Les équipes de La Ferme de Bel Ébat et de la Batterie ont élaboré une saison culturelle riche en émotions et en surprises, en espérant bien sûr que les conditions sanitaires permettront sa mise en œuvre dès la rentrée. La programmation de chacune de ces salles vous sera communiquée lorsque les conditions de réouverture seront enfin définies.

Bien sûr, si vous le préférez, vous avez également la possibilité de vous faire rembourser.

Le formulaire de demande d'échange de billet ou de remboursement qui accompagne cette lettre devra être complété et retourné à l'équipement concerné avant le 31 décembre 2020, afin de vous permettre de faire votre choix en toute sérénité.

Soyez assurés de toute notre attention et de toute notre mobilisation pour accompagner les habitants dans cette période inédite.

En attendant de vous retrouver pour célébrer cette culture du vivre ensemble qui nous est si chère, je vous prie de recevoir, chère spectatrice, cher spectateur, mes sincères salutations.



Le Maire,  
Président du C.C.A.S

**François MORTON**